

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de convocation : 30/04/2026

Date d'affichage et d'envoi : 17/04/2026

Nombre de Conseillers en exercice : 27 - Présents : 23 (un absent excusé rejoint le conseil à 21h25) - Votants : 27

Le 30 AVRIL 2026 à 20H30

Le Conseil Municipal de la Commune de SOURDEVAL, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie de SOURDEVAL sous la présidence de M. Adrien JEHENNE, Maire.

**Sont présents :** Adrien JEHENNE, Le Maire, Manuella HAMEL, Jérôme GAHERY, François MESTRES, Emilie DESVOL, Mickaël ROGER, Adjoints au Maire, David GIROULT, Maire Délégué de Vengeons, Evelyne HILLIOU, Anne-Marie ARSENE, Marie-Laure FRELIN GOSSET, Bernadette AMELINE, Louis-René DE LA PERRAUDIERE, Bruno FORGEAIS, Patrick HUARD, Didier BOULAY, Nelly MAUDUIT-JOSEPH, Damien HILI, Christelle MARIE, Sébastien DANGUY, Marlène BONNEL, Magali HARIVEL, Nadège BOULE Conseillers municipaux,

**Sont absents excusés :** Joël RENAULT, Bernard LEMOUSSU, Jean-Claude DESMASURES et Séverine LEPROVOST

**Ont donné procuration :** Joël RENAULT donne procuration à Mickaël ROGER, Bernard LEMOUSSU donne procuration à Evelyne HILLIOU, Jean-Claude DESMASURES donne procuration à Bruno FORGEAIS, Séverine LEPROVOST donne procuration à David GIROULT.

**Secrétaire de séance :** François MESTRES

### Avenant à la convention de forfait communal pour l'école privée

*Rapporteur Nadia JEHAN-FAUDET*

La Commission scolaire s'est réunie le 2 avril 2026. Au cours de cette réunion, le tableau des charges de l'école publique permettant le calcul du coût de l'élève a été présenté aux membres de la Commission.

La Commission scolaire propose au Conseil Municipal l'attribution d'un forfait communal pour les enfants des écoles primaire et maternelle de 1 143.07 €/élève soit une somme de 131 452.86€ pour 115 élèves, ainsi qu'une subvention de 23 000€ pour le fonctionnement de la cantine.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal donne son accord unanime pour la rédaction de l'avenant annuel à la convention de forfait communal intégrant les montants tels que présentés ci-dessus.

Pour extrait conforme au Registre des Délibérations du Conseil Municipal.  
A Sourdeval, le 04 mai 2026.

Le secrétaire de séance,  
François MESTRES



Le Maire,  
Adrien JEHENNE

